



Conférence de Territoire

CONTRIBUTION DE LA CT 93
SROS Volet BIOLOGIE MEDICALE

Seine-Saint-Denis

SROS IDF : CONTRIBUTION SEINE SAINT DENIS

La déclinaison du SROS de Biologie en Seine saint Denis, outre le fait qu'il soit assez indigeste pour un non professionnel inspire de réelles craintes pour la population.

En effet, alors que tous les indicateurs montrent que la saine Saint Denis est sous équipée en « biologie médicale » par rapport aux autres territoires, la baisse constante et continue de la nomenclature et le temps et le coût de l'accréditation conduisent inéluctablement au regroupement des laboratoires et à la création de « plateaux techniques » Si les sites de prélèvement persistent encore, il est à craindre que certains ferment progressivement, sans regard possible des autorités sanitaires

Aussi, alors que la population est moins socialement favorisée et plus médicalement touchée, elle aura à pâtir lourdement de ces éventuelles fermetures, d'autant plus qu'elle est âgée, handicapée et non motorisée.

Il est donc important que des mesures alternatives soient mises en place afin que la population de seine saint Denis ne soit pas plus pénalisée que celle des territoires plus favorisées. Les prélèvements à domicile seraient une alternative possible, dans la mesure où les médecins prescripteurs ne soient pas pénalisés.

RAPPELS ET DONNEES OBJECTIVES

La biologie médicale concoure de façon importante à la prise en charge des pathologies, aussi bien en secteur ambulatoire qu'en secteur hospitalier au niveau du :

- Diagnostic (diabète, ...)
- Suivi thérapeutique (anticoagulant, hypoglycémiant, ..)
- Epidémiologie (germes multi résistants, déclarations obligatoires des maladies)
- Conseils (en traitements anticoagulants, en antibiotiques, en tranfusion)
- Activités spécifiques et réglementées (génétique, AMP, ..)

Les examens de biologie médicales représentent une dépense de 1 Milliard d'euros pour l'Ile de France (3.8% des dépenses d'ONDAM) réparties pour

- 51% activité ambulatoire
- 49% activité en établissements de santé (tous statuts confondus)

La Seine Saint Denis présente une offre de biologie rapportée à sa population moins dense que les départements 75,78, 91 ,92 et 95. Elle est bordée sur sa partie Est par le 77 dont l'offre de biologie est également inférieure aux autres départements de l'IDF.

Depuis janvier 2010 (Ordonnance 2010-49 du 10/10/2010), les Laboratoires de Biologie médicales sont soumis à de nouvelles réglementations contraignantes qui imposent

- Un biologiste responsable par laboratoire
- Accréditation totale 15189 et 22870 pour 01/11/2016 mais la preuve d'une entrée dans la démarche avant le 01/11/2013.

Cette réforme conduit inéluctablement et préalablement

- Réorganisation des laboratoires avec création de laboratoires multi sites, de plateaux techniques avec sites exclusivement réservés au prélèvement. On constate un retard des hôpitaux du département dans la réflexion sur un partage d'activité ou de mise en commun de moyens.
- Risque à terme de fermeture des sites de prélèvements « non rentables » et un transfert des prélèvements vers les IDE ou vers les prélèvements « à domicile » par le laboratoire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU SROS

DÉVELOPPER LE DIALOGUE BIOLOGISTE CLINICIEN

- Organiser une prescription pertinente
 - Selon contexte clinique
 - Selon les recommandations
- Limiter les examens biologiques inutiles
 - parce que redondants
 - Parce qu'inutiles (selon les recommandations)
 - Parce que le prélèvement est non conforme

Comment ?

- Information et dialogue avec les prescripteurs
 - Enseignement post universitaire communs
 - Temps (?), valorisation ?
- Prescriptions informatisées des examens biologiques et accessibilité des résultats (y compris ceux des établissements de santé) aux prescripteurs (y compris les privés), c'est-à-dire déployer des moyens de communication sécurisés (internet).

Conférence
de Territoire

Seine-Saint-Denis

PERMANENCE DES SOINS

- Urgence « pertinente » et non pas de « confort »
- Existe déjà dans les établissements de santé public ou privés (plateaux techniques ouverts 24h/24)
 - Ne pas ouvrir d'autres nouveaux sites
- Mais
 - Comment rendre accessible les plateaux techniques qui existent aux patients munis d'une prescription de ville?
 - Organisation concrète :
 - Prélèvement : qui, où et quelle responsabilité ?
 - Rendu des résultats : quelle accessibilité du prescripteur ? (quelle responsabilité en cas d'absence)

FAVORISER LES REGROUPEMENTS

- Mutualisation des moyens (équipements, personnels, informatique)
 - Diminution des coûts de revient
- Sans entrainer de désertification (zones déjà fragiles)
 - Mais aucun regard possible de l'ARS sur les fermetures de sites de prélèvements
- Hôpitaux du département en retard dans les projets de coopération ou de regroupement

ACCREDITATION DES LABORATOIRES

- Preuve d'entrée dans la démarche au 01/11/2013
- Opposable au 31/11/2016
 - Quid des établissements de santé non accrédités ???
 - Quid des petits laboratoires « biologiste unique »

ADAPTATION AU 93

- Revenu médian plus faible que la moyenne nationale
 - CMU = 10.6% (vs 5.9 en IDF et 5.6 en France)
- Espérance de vie moins bonne que les autres départements IDF mais = moyenne française
- Mortalité infantile plus élevée 5.4/1000 naissances vivantes vs 3.9 en moyenne sur IDR
- Très touché par :
 - VIH (35.3/100 000 vs 26.5 en IDF et 10.3/100 000 en France)
 - Tuberculose (32 cas /100 000 habitants) (vs 17.1/100 000 en IDF)
- Augmentation importante du surpoids et obésité
- Déplacements importants hors de métropole
 - Paludisme d'importation
 - Hépatite A
 - EPC (entérobactéries productrices de carbapénémases)

- Offre médicale suffisante mais certaines spécialités sont menacées
- Centres de santé très dynamiques

APPORT ET MENACES DU SROS BIOLOGIE DANS LA SEINE SAINT DENIS

LA FERMETURE DE CERTAINS LABORATOIRES OU CERTAINS SITES DE PRÉLÈVEMENTS

- Risque de rendre difficile l'accès à la biologie de proximité
 - Handicapés, personnes âgées, famille avec jeunes enfants
- Risque d'augmenter les prélèvements à domicile
 - Les IDE libérales en Seine saint Denis sont moins nombreuses car beaucoup sont regroupées en SIAD ou dans les Centres de Santé
 - Mieux Organiser les prélèvements dans les centres de santé
- Risque de diluer et rendre moins pertinentes les missions des laboratoires
 - Surveillance des lecteurs de glycémies (diabète)
 - Déclarations obligatoires de certaines maladies (liste réglementaire)
 - Alerte épidémiologique
 - Bactéries multirésistantes
 - rougeole

Surveiller les regroupements dans les zones du département déjà critiques en équipement de laboratoire et veiller au non fermeture de site ou à la mise en place de mesures alternatives (IDE, domicile ou centre de santé).

Suivre l'entrée dans la démarche d'accréditation au 01/11/2013 pour estimer le risque et conséquence de fermeture de certains laboratoires.

Il faudrait tenir à jour l'évolution et les fermetures éventuelles des sites de prélèvements

NE PAS OUBLIER LA BIOLOGIE DANS LA GESTION DES ALERTES ET EPIDEMIES

- Cf. :
 - épidémie carbapénémase IDF
 - rougeole
 - Temps, coût, reconnaissance

NE PAS OUBLIER LA BIOLOGIE DANS LA PREVENTION ET LE DEPISTAGE

- Diabète, risques cardiaques
- Maladies infectieuses (MST, VIH, VHC, HVA, ...)
- Déclaration Obligatoire de certaines Maladies :
 - Tuberculose
 - VIH
 - Hépatite B aigüe, hépatite A,
 - ougeole
 - Temps, coût, prise en charge

Conférence
de Territoire

Seine-Saint-Denis

Par ailleurs, la conférence de territoire soutient la demande du conseil général de la création d'un laboratoire de type L3 pour le dépistage de la tuberculose. L'APHP 93 soutient cette demande. En effet, actuellement les dépistages de la tuberculose 93 sont adressés à Paris. Ce projet est confronté à un problème de financement.

Conférence
de Territoire

Seine-Saint-Denis



